



**Rapport sur la situation financière
de la Ville de Shawinigan**

**Monsieur Michel Angers
Maire de Shawinigan**

Le mardi 10 novembre 2015

Collègues du conseil,

Monsieur le directeur général,

Mesdames, Messieurs,

En conformité avec la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de présenter ce soir, au conseil municipal ainsi qu'à la population de Shawinigan, ce rapport sur la situation financière de notre ville.

Mon exposé traitera :

- o des états financiers au 31 décembre 2014;
- o et des indications pour l'année 2016.

■ États financiers au 31 décembre 2014

Il est à noter que le nouvel auditeur de la Ville de Shawinigan a déposé un rapport sur les états financiers avec une réserve concernant le traitement des paiements de transferts à recevoir du Gouvernement du Québec relatifs à des programmes d'aide qui sont versés de façon pluriannuelle. La comptabilisation par la Ville en 2014 de ces paiements de transferts a été faite de la même manière qu'au cours des années précédentes qui avaient donné lieu à une opinion sans réserve et selon les recommandations du Vérificateur du Québec. Un changement d'auditeurs en 2014 a amené cette divergence d'opinion, ce traitement faisant présentement l'objet de débats au sein de la profession comptable. À l'exception de cette réserve, qui n'a aucune incidence sur l'excédent annuel, l'auditeur a confirmé que les états financiers donnaient une image fidèle de la situation financière conformément aux Normes comptables pour le secteur public.

L'année financière 2014 s'est terminée avec un excédent de 130 400 \$.

Les principaux éléments qui composent cet excédent sont :

o Pour les revenus :

- Une croissance des revenus de taxes de 586 000 \$;
- Une augmentation des revenus pour services rendus de 304 000 \$;
- Une diminution des droits de mutation et des billets d'infraction de 243 000 \$ et de 143 000 \$ respectivement;
- Une augmentation des transferts gouvernementaux de 341 000 \$;
- Et une série de revenus divers qui sont en baisse de 88 000 \$ en excluant les gains sur cession d'actifs de 547 000 \$.

o Pour les dépenses :

- Une diminution de 162 000 \$ des frais d'évaluation;
- Une augmentation des coûts du contrôle des animaux de 213 000\$
- Une diminution des dépenses de la voirie d'hiver de 278 000 \$;
- Une diminution des coûts de vidanges des fosses septiques de 122 000 \$;
- Une diminution des dépenses pour des travaux d'égout et d'assainissement des eaux de 172 000 \$;
- Une augmentation des dépenses pour des travaux facturables de 118 000 \$;
- Une augmentation des dépenses en loisirs et soutien aux événements de 248 000 \$;
- Une augmentation des autres dépenses de 234 000 \$.

■ Programme triennal d'immobilisations

Adopté en même temps que le budget de 2015, le Programme triennal d'immobilisations était :

- de 54,9 M \$ pour 2015,
- de 68,7 M \$ pour 2016,
- et de 59,2 M \$ pour 2017.

Sauf exceptions, pour l'année 2016, nous prévoyons investir dans les infrastructures qui réclament une attention urgente ainsi que dans les projets pour lesquels nous sommes en mesure d'obtenir des subventions provinciales ou fédérales.

■ Données préliminaires pour 2015

Les résultats prévisionnels pour l'exercice 2015 indiquent un surplus de 628 000 \$ basé sur nos états financiers au 30 septembre 2015. Naturellement, ce montant est une approximation qui pourrait varier en fonction des événements qui peuvent survenir d'ici la fin de l'année.

Comme notre budget repose sur les ressources essentielles pour assurer le maintien des services municipaux, chacun des directeurs de service est soucieux du respect des budgets alloués par le conseil, et en assure un contrôle rigoureux.

Pour notre budget 2016, nous prévoyons le maintien du niveau et de la qualité des services, le maintien du compte de taxes selon la capacité de payer des citoyens ainsi que le maintien de la dette à un niveau acceptable.

■ Rémunération du conseil en 2015

Voici, conformément à la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, la rémunération des membres du conseil pour l'année 2015.

- La rémunération pour le poste de maire a été fixée à 96 703 \$ et l'allocation de dépenses à 15 976 \$.
- Les conseillers ont reçu pour 2015 une rémunération de base de 27 268 \$ et une allocation de dépenses de 13 634 \$.
- Il faut noter qu'aucune autre allocation n'est versée aux membres du conseil et que leur rémunération globale est la même qu'en 2014.
- Le maire est délégué par la Ville à la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie. La rémunération annuelle pour cette fonction est de 6 266 \$, sans allocation de dépenses.

■ Dépôt de la liste des contrats

Conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*, nous avons annexé à ce rapport la liste des contrats de plus de 25 000 \$, et des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même cocontractant lorsque le total de ces contrats excède 25 000 \$ octroyés par la Ville, pour la période du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2015.

■ Conclusion

D'importants travaux d'infrastructures ont été effectués sur des artères importantes de notre ville au cours de l'année 2015. C'est le cas pour la majeure partie de la 5^e Rue au centre-ville, pour une partie la 6^e Avenue dans le secteur Grand-Mère ainsi que pour la rue Lambert dans le quartier St-Marc.

Comme ce fut le cas pour le passé, nous avons profité des subventions provenant du gouvernement provincial pour réaliser ces travaux à moindre coût. Ces travaux nous permettent de faire une mise à niveau essentielle afin de doter notre Ville de bases solides pour l'avenir.

Le maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Michel Hingray". The signature is fluid and cursive, with a large initial "M" and a long, sweeping underline.